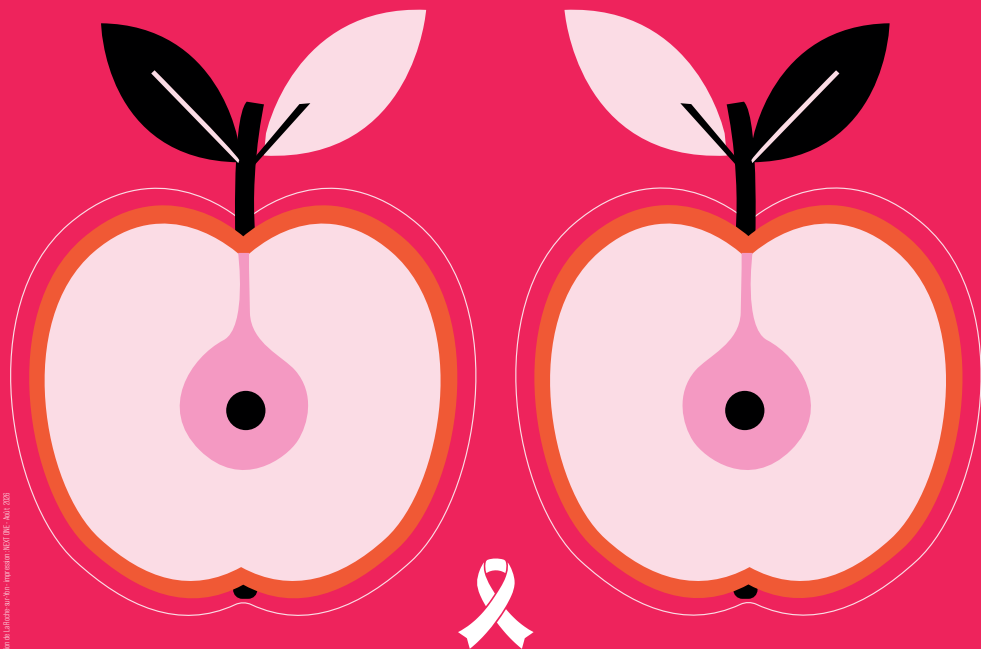


LA JOSÉPHINE

♥ Course et marche 100 % féminine ♥



MARCHONS, COURONS, SENSIBILISONS,
POUR OCTOBRE ROSE
LE 27 SEPTEMBRE À L'ÎLE D'YEU



Inscriptions
du 26/08 au 3/10

Irsy.fr



Données indicatives - Véhicule autorisé de la Ligue au 1er septembre 2023 - Août 2023

Organisée durant l'opération nationale « Octobre Rose », La Joséphine, c'est l'événement 100% féminin au profit de la lutte contre le cancer du sein!

COMMENT PARTICIPER ?

Inscrivez-vous avant le **3 octobre** sur le site Irsy.fr/lajosephine et mobilisez vos amies, sœurs, collègues et cousines pour vous unir autour de cette belle cause !

Montant de l'inscription : 10 €

Votre inscription sera reversée à la Ligue contre le cancer à hauteur de :

- **6 €** avec l'option T-shirt (inscription avant le 20 septembre) ;
- **9 €** sans l'option T-shirt.

Si vous avez commandé un T-shirt, vous pourrez le retirer à l'Office de Tourisme de l'Île d'Yeu entre le **26 septembre et le 3 octobre**.

Trois formules s'offrent à vous :

- **Entre le 26 septembre et le 3 octobre**, courez ou marchez 5 km, où et quand vous le souhaitez.
- **Le dimanche 27 septembre à 15h**, participez à la marche collective sur l'Île d'Yeu. Rendez-vous sur le parking de la plage des Broches (parcours ci-dessous).
- **Le dimanche 4 octobre**, prenez part à la course organisée dans les rues de la Roche-sur-Yon. Informations sur : Irsy.fr/lajosephine



PENSEZ-Y !

Pour reconstituer la fameuse « vague rose », prenez-vous en photo pendant votre course ou marche et partagez vos beaux sourires sur vos réseaux en utilisant le hashtag :

#jesuisjosephine

SAVE THE DATE !

**MARCHE COLLECTIVE À L'ÎLE D'YEU
LE DIMANCHE 27/09, À 15H**

**TOUTES SUR LA LIGNE DE DÉPART
PARKING DES BROCHES !**

AUTRE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

27/09 Le dimanche 27 septembre au matin, passez nous voir sur le stand de prévention installé sur le marché du Port



Départ marche collective

POINTE
DU BUT



Le parcours traverse des ENS (espaces naturels sensibles), il est de la responsabilité de chacune de respecter ce patrimoine naturel remarquable.